

LE PLAN D'EPANDAGE DE L'EXPLOITATION EST REPARTI SUR LES COMMUNES DE BACILLY, DRAGEY-RONTHON, GENETS, HUDIMESNIL, JULLOUVILLE, LA LUCERNE D'OUTREMER, LE TANU, SAINT-PIERRE-LANGERS ET SARTILLY BAIE BOCAGE.

PLAN D'EPANDAGE : PASSAGE DE 251 HA A 336 HA DE SAU ET PASSAGE D'UNE SURFACE POTENTIELLEMENT EPANDABLE DE 186 HA A 265 HA.

LA COMMUNE CONCERNEE PAR LE RAYON DE CONSULTATION PUBLIQUE EST JULLOUVILLE et SARTILLY BAIE BOCAGE

Ci-dessous plan d'épandage pour Bacilly

